



INFO REAU



Le site de la commune est mis en ligne. Vous pouvez donc le consulter sur www.mairiedereau.fr



Spectacle de fin d'année scolaire



Samedi 14 juin : Kermesse organisée par le Comité des Fêtes



Réau Sport Loisirs : Un repos bien mérité



Marathon de Sénart : 9^{ème} édition



SOMMAIRE

Scolaire Page 4

- Inscription
- Effectif rentrée septembre 2008
- Sorties scolaires
- Spectacle de fin d'année scolaire
- Remise des livres
- Cantine

Travaux Page 6

- Travaux de voirie

Finances Page 7

- Budget

Environnement Page 9

- Vitesse
- Opération tranquillité vacances
- Encombrants
- Restriction d'eau
- Bruit

Social Page 11

- C.C.A.S

Culturel Page 11

- Fête communale
- Marathon

Jeunesse et sport Page 13

- Réau Jeunes
- Réau Sport Loisirs

Divers Page 15

- Moissy plage
- Maison de retraite
- Un artiste parmi nous

A NOTER

SITE INTERNET

Depuis début juin, la mairie a mis en ligne son site internet.

Ce site est destiné à fournir toutes les informations essentielles ainsi que des liens utiles. Un formulaire de contact est également à votre disposition.

Alors, n'hésitez pas !

Consultez www.mairiedereau.fr



MAIRIE

2 Route de Villaroche
77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55

☎ 01.60.60.26.48

✉ mairie.de.reau@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat au public :

HORAIRES D'ETE du 07/07/2008 au 31/08/2008

Lundi } de 10h00 à 12h00

Mardi } et

Jeudi } de 14h00 à 17h00

Vendredi de 10h00 à 12h00

Fermé le Mercredi toute la journée



Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Les trois mois qui viennent de s'écouler depuis les élections municipales qui m'ont amené à la gestion de notre commune, ont mis en perspective les tâches que nous aurons à accomplir dans les années à venir, pour un développement maîtrisé de REAU.

En concertation avec une majorité de conseillers municipaux, nous proposons un développement présidé par la haute qualité environnementale. En effet, le Plan Local d'Urbanisme, en élaboration sur notre commune, sera le témoin d'une volonté déterminée d'allier le charme d'une architecture harmonieuse et conforme au style local et la nécessité de critères de développement durable et environnementaux.

Le challenge est double. D'une part nous aurons à subir une image banalisée de notre village avec des infrastructures qui nous seront imposées (Centre pénitencier, déchetterie, ZAC), et en même temps, à imaginer un développement faisant de Réau un village recherché pour la qualité de ses habitations, sa douceur de vivre et son charme spécifique.

Le second challenge se traduit par le sempiternel antagonisme entre développement et respect de l'existant, entre le souhait d'accéder à plus de services (crèches, centre de loisirs, commerces locaux) et les craintes de perdre une ruralité tant préservée jusqu'à présent.

Avec le soutien de l'ensemble de l'équipe municipale, avec la participation de l'ensemble de la population, je sais que ces défis sont à notre portée. Une des rares certitudes que je souhaite faire partager est l'assurance que si nous faisons preuve d'immobilisme et de passéisme, d'autres prendront, à notre place, les décisions qui impacteront sur notre avenir.

Le Maire

Michel ROGER

INSCRIPTION SCOLAIRE

Pour que votre enfant soit inscrit pour la rentrée de septembre, vous devez dans un premier temps venir en mairie jusqu'au 11 juillet 2008, muni du carnet de santé de l'enfant, du livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile.

Il vous sera remis une fiche de pré inscription qui vous sera nécessaire lorsque vous prendrez contact auprès de la Directrice de l'école, pour compléter votre dossier d'inscription.

EFFECTIF SEPTEMBRE 2008

Sous réserve d'inscriptions ou de départs à venir, nous avons un effectif prévisionnel de 121 élèves pour la rentrée de septembre, répartis de la façon suivante :

☞ Petite section de maternelle :	16
☞ Moyenne section de maternelle :	13
☞ Grande section de maternelle :	12
☞ CP :	14
☞ CE1 :	12
☞ CE2 :	24
☞ CM1 :	18
☞ CM2 :	12

SORTIES SCOLAIRES

- **CHEVRERIE DE BOISMINARD** : Le 11 avril 2008, la classe de CM1 – CM2 et le 6 mai 2008 la classe de grande section - CP, sont allées respectivement visiter la chèvrerie. Lors de cette journée, les enfants ont pu découvrir et étudier le mode de vie, d'alimentation etc, ainsi que la traite des chèvres.



Puis, dans un deuxième temps, ils ont étudié la fabrication des fromages, et ont pu mettre en pratique cette nouvelle découverte.

- **CITEE DES SCIENCES** : Le 20 mai 2008, les classes de petite section, moyenne section et les CE2 sont allées visiter la cité des sciences à Paris. Ils ont pu découvrir la théorie d'ARCHIBALD sur l'ombre et la lumière. Les CE2 ont terminé cette visite par le Planétarium. Il s'agit d'un dôme dans lequel ils ont pu observer un film sur la galaxie en 3 dimensions. Une journée appréciée de tous.
- **MUSEE QUAI BRANLY** : Le 19 juin 2008 la classe de CE1 est allée visiter le Musée du Quai Branly. Le matin, ils ont assisté à une animation sur les instruments de musique d'Afrique. Chacun à même pu jouer de la Senza : Vive les musiciens en herbe ! Et l'après-midi, ils ont visité le musée en petits groupes. Conclusion : ils ont tous envie d'y retourner.

SORTIES SPORTIVES : LENDIT

Les élèves du CP au CM2 ont participé à des rencontres sportives à Brie Comte Robert. Bien entraînés et bien coachés, leurs journées se sont bien déroulées. Bravo à tous !



SPECTACLE DE FIN D'ANNEE SCOLAIRE

Le samedi 14 juin 2008, les élèves de l'école ont écrit et mis en scène un spectacle sur le thème « *La Samba des Couleurs* ».



Les enfants nous ont fait l'honneur de nous présenter leur remarquable spectacle. Nous les remercions vivement pour leur représentation et leur investissement.

Vous êtes venus nombreux assister au spectacle, pour le bonheur de tous nos petits et grands.

REMISE DE LIVRE

Lundi 30 juin 2008, Madame DAVID Maire Adjointe chargée des affaires scolaires, a remis aux élèves de CM2 un dictionnaire français/anglais ainsi qu'un dictionnaire des synonymes pour leur souhaiter une bonne poursuite de leur scolarité en 6ème.

Un goûter de fin d'année scolaire a également été offert par la commune à tous les élèves de l'école.



CANTINE MUNICIPALE

La Municipalité lance un appel d'offre à la concurrence pour la fourniture et la livraison de repas par liaison froide.

- 100 repas/jour
- Modalité de commande : jours, heures, délais
- Tarif
- Facturation
- Durée du contrat
- Dissociation entre le prix des fournitures et le prix de la prestation
- Liste des communes desservies par vos services

VOIRIE

Dès sa nomination, la nouvelle équipe municipale a engagé les démarches nécessaires pour pallier aux dégradations de chaussées.

Des travaux de rebouchage de trous et de dérasement vont être réalisés sur le CR8 (descente du pont à Ourdy, sur le CV01 (route menant à Villaroche) et chemin d'Eprunes. Malheureusement, ces travaux de réparations ne présentant qu'un faible intérêt pour les entreprises de travaux publics, ils ne sont traités de façon prioritaire par celles-ci, et nous le regrettons.

Ils seront toutefois réalisés au plus tard le 16 août 2008.

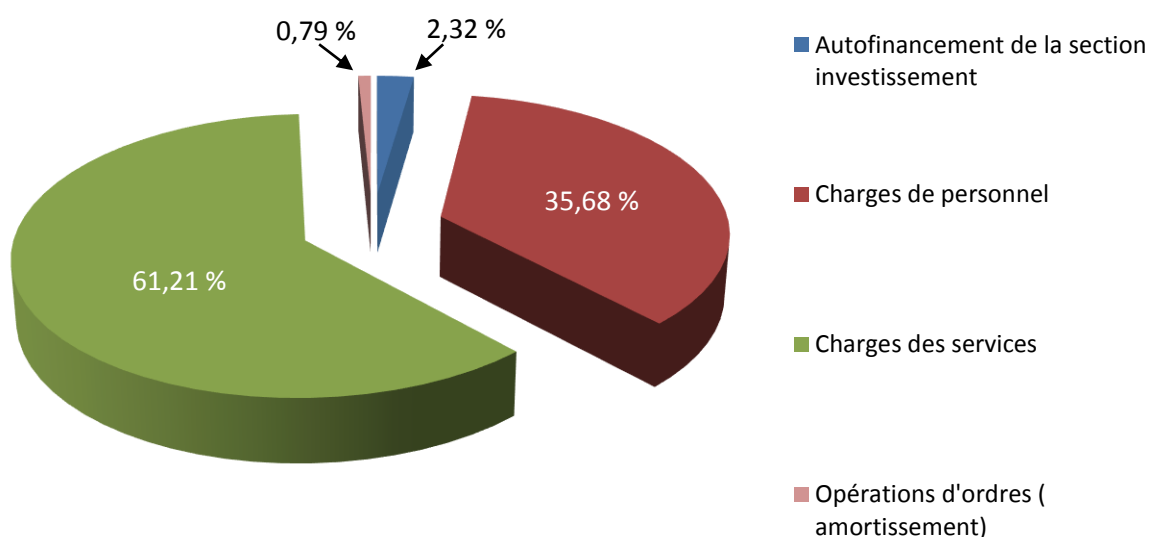
Le budget communal est divisé en deux sections principales : le budget fonctionnement et le budget investissement. Dans chacune de ces sections sont prises en compte les dépenses engagées par la commune et les recettes qu'elle perçoit. Dans un cas comme dans l'autre, le principe d'une bonne gestion consiste à équilibrer dépenses et recettes.

SECTION FONCTIONNEMENT

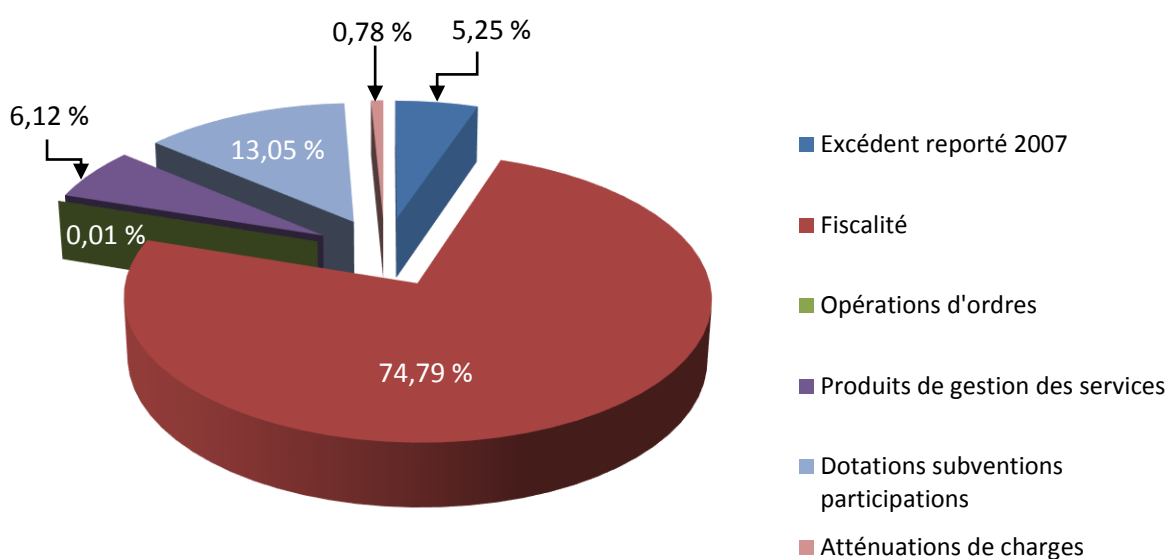
Les recettes de fonctionnement sont majoritairement assurées par l'impôt local, mais sont également alimentées par les dotations versées par l'Etat et diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement représentent les frais engagés par la commune pour assurer le bon fonctionnement des différents services. Il s'agit de charges générales pour l'entretien des bâtiments, voirie, réseaux, espaces verts, les charges de personnel, les charges de gestion courante, et les subventions versées aux différentes associations et au Centre Communal d'Action Sociale.

DEPENSES d'un montant de 812.149,00 euros

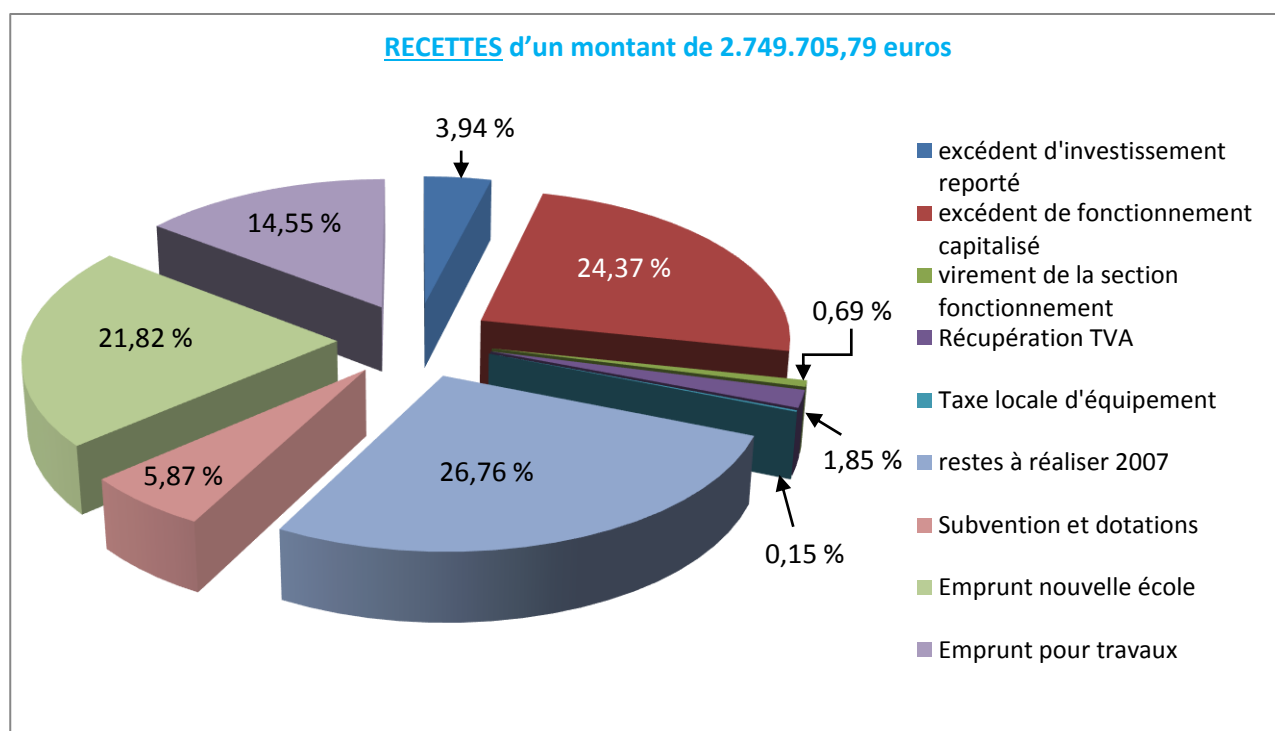
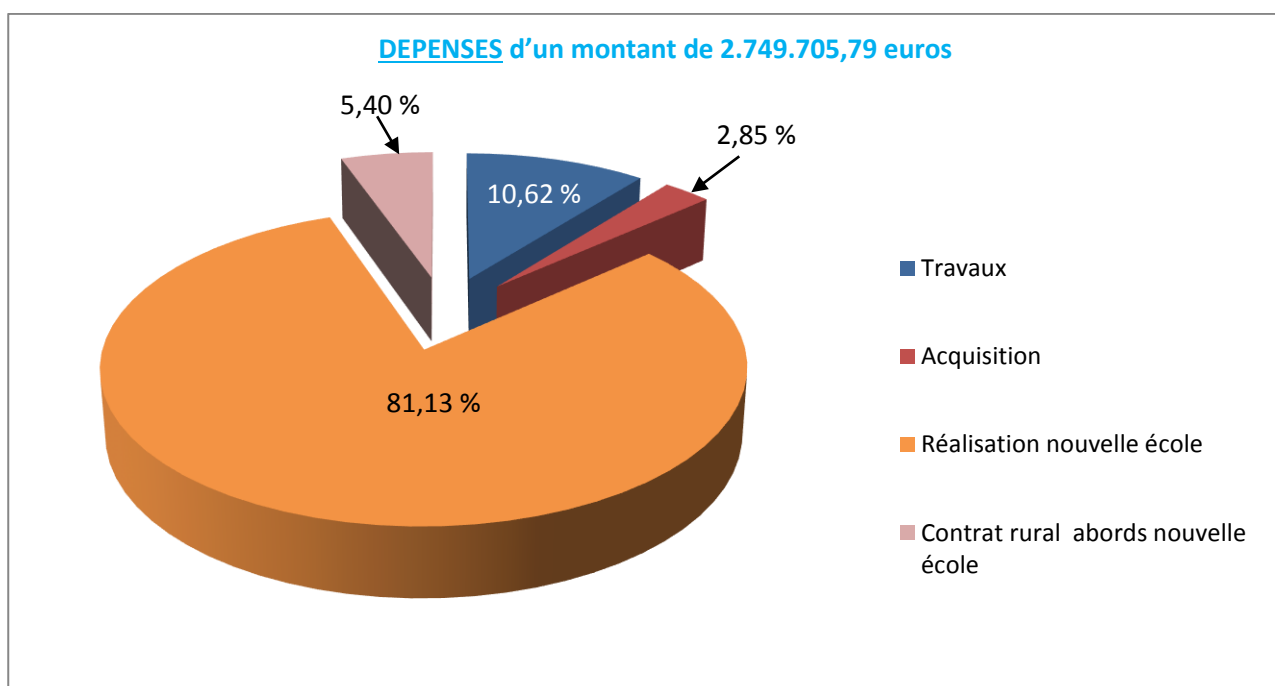


RECETTES d'un montant de 812.149,00 euros



SECTION INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement sont essentiellement assurées par l'autofinancement, c'est-à-dire la différence positive entre les dépenses et les recettes de l'année précédente. Elles sont également constituées par les différentes subventions et participations que la commune reçoit de diverses institutions ainsi que par la taxe locale d'équipement et la récupération de TVA. Les dépenses d'investissement permettent d'une part la réalisation de projets de construction, d'aménagement et d'acquisitions. Le budget 2008 prend en compte les investissements non réalisés ou non achevés en 2007, notamment le columbarium, les travaux de la nouvelle école ainsi de nouveaux programmes : enfouissement de réseaux, acquisition de matériel technique, travaux de voirie et aménagement de bâtiments existants. L'essentiel des recettes d'investissement est composé du solde des subventions demandées pour la construction de la nouvelle école, un emprunt a été contracté pour le préfinancement de la TVA de ce projet et un autre pour la réalisation de divers travaux.



RAPPEL

La vitesse dans le bourg et le hameau de Villaroche est limitée à 50 kilomètres heure.
Concernant le hameau d'Ourdy, celle-ci est limitée à 30 kilomètres heure.
Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette limitation pour la sécurité de tous.


OPERATION TRANQUILITE VACANCES

L'été arrive, n'oubliez pas que pendant la période des congés, il est constaté une recrudescence des cambriolages.


Dans le cadre de cette opération, la Police Nationale vous invite à :

- ① Signaler au commissariat de Savigny le Temple au 01.64.19.24.00 toute absence de votre domicile, en leur laissant votre adresse et coordonnées téléphoniques ainsi que la période pendant laquelle vous vous absentez, afin qu'ils puissent surveiller votre maison.
- ② Demander à un voisin de récupérer votre courrier, ou bien le faire bloquer à la poste, qui peut vous le faire suivre. (service gratuit).
- ③ N'hésitez pas à mettre en place le transfert d'appel vers votre lieu de vacances. Les cambrioleurs ne se privent pas de téléphoner pour vérifier de votre absence. Ne laissez donc pas sur votre répondeur un message précisant votre absence et la durée.
- ④ Changer de code si vous disposez d'un code d'entrée, veillez aux traces d'usure des touches.

Auto surveillance : si vous découvrez un fait anormal chez votre voisin, tel que tentative de cambriolage ou toute autre forme de délinquance, téléphoner immédiatement au commissariat.

 **01.64.19.24.00 ou le 17**

RAPPEL ENCOMBRANTS

JOURS DE RAMASSAGE	MATIERES COLLECTEES	BACS COLLECTES	AUTORISES	NON AUTORISES
Lundi	Encombrants		Planches, pièces de voiture, mobilier, électroménager de plus de 30 cm,	Batterie de voiture, bidon d'huile, pneu, gravats, pots de peinture
Mardi - Samedi	Ordures ménagères	Vert		
Mercredi	Végétaux	Marron	Branchage ficelé à côté du bac, ou sac ouvert à côté du bac sans dépasser plus d'1 m3 en volume	Les souches d'arbres
Jeudi	Emballage	Jaune	Bouteilles plastiques et bricks (avec ou sans bouchons), bidon en plastique (ex : lessive...) barquette aluminium, boîtes de conserve propre, bombe aérosol vide, emballage cartonné, possibilité de poser à côté du bac des cartons mais doivent être pliés.	Pot de yaourt, boîte polystyrène, film et sac plastique, journaux, barquette plastique traiteur, bouteille d'huile

Tout objet inférieur à 30 cm doit être mis pour la collecte des ordures ménagères et non pour les encombrants (ex : grille pain,...)

Tous les encombrants non autorisés pour la collecte peuvent être déposés :

DÉCHETTERIE DE SAVIGNY LE TEMPLE

46 rue de l'étain

77547 SAVIGNY LE TEMPLE

tél : 01.64.10.19.13



PREFECTURE DE SEINE-ET-MARNE

SECHERESSE 2008

MESURES DE RESTRICTIONS DES USAGES DE L'EAU POUR LA NAPPE DE CHAMPIGNY **SEUIL D'ALERTE**

L'année hydrologique 2006-2007 a été proche de la normale en Seine-et-Marne, mais cependant déficitaire en terme de pluie efficace.

Compte tenu des déficits pluviométriques successifs des trois années précédentes, la recharge de la nappe de Champigny n'a été que modérée, et n'a pas permis une remontée suffisante du niveau pour lever en totalité les restrictions d'usage. Ainsi, le niveau de la nappe de Champigny reste sous le **seuil d'alerte**.

Pour les particuliers et professionnels, ces restrictions concernent notamment :

Mesures	Franchissement du seuil de crise renforcée
Lavage des véhicules	Interdit sauf dans les stations professionnelles, munies d'un système de recyclage ou de lavage à haute pression.
Arrosage des pelouses, des espaces verts, des espaces sportifs de toute nature	Interdit entre 8 h et 20 h.
Arrosage des jardins potagers et des massifs floraux	Interdit entre 8 h et 20 h
Lavage des voiries, nettoyage des terrasses et façades ne faisant pas l'objet de travaux	Limité au strict nécessaire pour assurer l'hygiène et la salubrité publique
Activités industrielles et commerciales (hors installations classées pour la protection de l'environnement)	Limitation de la consommation en eau au strict nécessaire
Arrosage des golfs	Interdit entre 8 h et 20 h
Irrigation des grandes cultures et établissements équestres au sens de la loi Développement des territoires ruraux	Interdits par forage entre 12h et 20h et le dimanche de 8h à 20h.
Irrigation des cultures légumières et maraîchères, y compris pommes de terre, horticulture, pépinière et culture de gazon	Information des agriculteurs spécialisés. Sensibilisation aux économies d'eau.
Remplissage des piscines privées à usage familial	Interdit, sauf pour les chantiers en cours.
Remplissage des plans d'eau	Interdit
Alimentation des fontaines publiques en circuit ouvert	Interdite

Par ailleurs, il vous est demandé d'utiliser l'eau au plus juste des besoins, d'éviter tout gaspillage et réserver cette ressource rare aux usages prioritaires.

En cas de demande d'informations complémentaires, vous pouvez consulter le site Internet de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt : www.ddaf.seine-et-marne.agriculture.gouv.fr ou nous contacter par téléphone au 01.64.41.33.87.

BRUIT

Dans chaque département, il existe un règlement pris sous forme d'arrêté préfectoral, qui fixe, à défaut de dispositions prises par la commune, les heures durant lesquelles les activités de bricolage et de jardinage bruyant peuvent se dérouler.

Tondeuses, débroussailleuses et tronçonneuses sont directement visées. Il existe, en ce domaine, des références classiques : de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures en semaine et à 18 heures le samedi. Le dimanche et jours fériés, de 10 heures à 12 heures.

C.C.A.S.

Les mandats du 14 juillet pour les personnes âgées de 65 ans et plus, domiciliées à REAU et non imposable, seront établis début juillet. Les bénéficiaires recevront leur virement courant juillet ou début août.

FETE COMMUNALE

Samedi 14 juin 2008, le Comité des Fêtes a organisé sa traditionnelle fête communale.



L'après-midi a débuté par sa kermesse tenue avec une dizaine de stands, qui a réuni de nombreux participants.

Petits et grands se sont tous essayés au combat de joute sur un ring gonflable, à la course en sac, au

chamboule tout, la pêche au canard et bien d'autres jeux encore.



Vers 18h30, un vin d'honneur était offert par le Comité des Fêtes.

Le soir, un repas brésilien fut servi à des convives ravis.

Là encore un magnifique spectacle de capoeira, art martial brésilien qui puise ses racines dans les méthodes de combat et les danses des peuples africains des temps de l'esclavage au Brésil, fut présenté par l'association de capoeira de Moissy Cramayel.



Puis en fin de soirée, après une retraite aux flambeaux dans les rues de REAU, un feu d'artifice est venu clore les réjouissances.

MARATHON DE SENART

Comme c'est le cas chaque année depuis l'an 2000, ce Jeudi 1er Mai 2008 a vu se dérouler le Marathon de Sénart, 9^{ème} du nom.

2^{ème} marathon d'Ile de France par son importance, il accueillait cette année les Championnats de France de la discipline. Bien entendu, les records sont tombés, et ce en dépit d'une météo parfois capricieuse.



L'équipe municipale tient à féliciter et remercier tout particulièrement l'équipe des bénévoles. C'est grâce à leur implication que REAU est reconnue chaque année comme un passage incontournable de l'épreuve.

Du point de vue de l'organisation, rien à redire.

Saluons comme il se doit la performance de Monsieur RICHARD, brillant représentant de la commune, qui participait au marathon pour la 3^{ème} année consécutive.



Pour finir, comme le veut la tradition, les bénévoles se sont retrouvés après l'effort dans la salle des fêtes autour d'un buffet, en présence de Monsieur le Maire.

Rendez-vous le 1^{er} Mai 2009 pour la 10^{ème} édition, et nous comptons bien entendu sur une mobilisation au moins identique à celle de cette année.

A tous, encore un grand BRAVO !

REAU JEUNES**TENDANCE FOOTBALL***L'équipe de REAU*

Dimanche 8 Juin 2008, l'association REAU-JEUNES a organisé un match de football entre une équipe composée de jeunes de la commune et une équipe de LIMOGES-FOURCHES.

L'initiative fut couronnée de succès puisque nous avons assisté à une matinée très conviviale, débutée par une belle rencontre, ponctuée de nombreux buts (9-1 pour LIMOGES-FOURCHES...), avec deux équipes animées par une grande envie de jouer et un « fairplay » à faire méditer les joueurs de Ligue 1.

*Le public était présent**Un match de très bon niveau*

Après le match, tous les acteurs et les organisateurs se sont retrouvés autour d'un barbecue bien sympathique.

Espérons que « REAU-JEUNES » nous fera profiter à l'avenir de nombreux évènements de ce genre et que le public viendra de plus en plus nombreux !

**REAU JEUNES**

Lors de sa séance du jeudi 15 Mai 2008, le Conseil Municipal, confirmant sa volonté d'encourager les initiatives à destination de la jeunesse, a décidé l'attribution d'une subvention de 1000.00 euros à l'association « Réau-Jeunes ». Les élus ont été séduits par le projet du nouveau bureau de l'association. Nous adressons tous nos vœux de réussite à cette équipe dynamique et motivée.

REAU SPORT LOISIRS

RSL a réalisé une très belle saison 2007/2008 et rate de peu une fin en apothéose.

En effet, lors du dernier match du Club de football de REAU face à l'amical Bocage, RSL a marqué très rapidement et a su contrôler le match jusqu'à... la dernière minute. Malheureusement, la 90ème minute a été fatale à l'équipe de REAU, qui a encaissé un but égalisateur. Résultat : 1-1 et une saison clôturée à la 6ème place du classement.



Nous adressons nos félicitations aux joueurs et aux dirigeants de RSL.



Nous avons également relevé avec beaucoup de plaisir la mise en place d'un petit terrain de foot pour les enfants, pendant les matchs, près du grand terrain : une belle initiative !

Pour terminer, le mot d'Evelyne SZYBIAK, Présidente de RSL :

"La saison est terminée !!!

Dimanche les joueurs de foot ont fini le championnat sur un match nul.

Nous finissons à la 6ème place de notre groupe avec une saison bien remplie.

Un super barbecue a clôturé cette journée suivi d'un concours de boules organisé par Simon.

Merci à Didier, Pascal, Simon, André, Gilbert et Colette.



Venez nous soutenir nombreux en septembre sur le stade !"

LA PLAGE A DEUX PAS DE CHEZ VOUS !!

Les vacances approchent et dans le cadre des activités d'été, « Moissy Plage » ouvre ses portes aux habitants de la commune **entre le 28 juin et le 24 juillet** au centre aquatique Nymphéa.

Allez nombreux avec vos enfants profiter des espaces ensablés, des plantes tropicales et de la scène avec ses animations culturelles et sportives (beach volley, sandball, beach rugby, soccer,...).



JOURNEE « PORTES OUVERTES » A LA MAISON DE RETRAITE DU PLESSIS-PICARD

Samedi 7 Juin, la Maison de retraite du Plessis-Picard a organisé une journée « portes ouvertes » afin de faire découvrir ses installations. Cette initiative est l'occasion d'entretenir un lien entre les habitants de la commune et les résidents de l'établissement. Au programme : visites des locaux, jeux pour les enfants (un peu perturbés par une météo hostile) et possibilité de se promener dans le parc pour y découvrir différents animaux. Rendez-vous l'année prochaine, sous le soleil !



UNE ARTISTE PARMIS NOUS

Le 18 juin 2008, Madame Françoise RAYNAL (à droite sur la photo) a été diplômée d'une médaille de bronze aux Arts Sciences et Lettres à Paris.

Madame Françoise RAYNAL
Artiste peintre
Le Plessis Picard
77550 REAU



A NOTER

ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique est en cours concernant la modification du POS, dans le cadre de la réalisation d'une station d'épuration de la SNECMA. Le commissaire enquêteur a planifié les permanences suivantes en mairie :

- Samedi 5 juillet 2008 de 9h à 12h
- Jeudi 17 juillet 2008 de 15h à 18h

FETE DU CARRE

14 juillet 2008

Avec en animation phare, le manège créé par François de la Rozière et un des plus beaux feux d'artifice de France.

MEETING AERIEN

Aérodrome de Villaroche

20 juillet 2008

14h30 début du spectacle
15h00 début du meeting

LOTO

Le comité des fêtes organise son loto

Dimanche 28 septembre 2008